

Janvier 2020

2019, les GREVES à l'hôpital Robert-Debré explosent !

Les collègues GAGNENT ! 2020 nous appartient, changeons la donne ...

C'est le ras-le bol, des rémunérations fort MINABLES alors ils/elles revendiquent concernant les rémunérations, l'acquisition de matériel, de meilleures conditions de travail pour mieux prendre en charges les patientEs et leurs familles en passant par nous même. SoignantEs/SoignéEs, on va y arriver !

[#15Janvier](#) [#HôpitalRobertDebré](#) parce que les Urgences ont démarré !

Que la PÉDIATRIE GÉNÉRALE a développé la SOLIDARITÉ !

La Crèche En Colère !

Puis l'Hôpital de Jour Médecine les a rejoint !

Force de constater que les MANIPS sont en mouvement !

Pendant que la RÉANIMATION a choisi de ne plus se laisser faire !

C'est l'HEMATOLOGIE qui GREVE aujourd'hui.

La 1er séance de négociation se transforme en 2 heures de grand blabla,

la direction tente la calinothérapie et bafoue le droit de grève !

L'épidémie avant la pandémie ! L'incompétence et la toute puissance de nos directions radicalisent l'hôpital public.

[#Juste1Blague](#) [#DRHIncompétent](#) [#AHPH7VaNousTuer](#) [#DMUEfficience](#)

[#OfficielLeNavireCoule](#) [#SauvezRDB](#) [#CIH](#) [#CGT](#)



Cette direction est « borderline » sur la réglementation. C'est la précipitation,

le n'importe quoi qui règne, leur temps réparti sur plusieurs hôpitaux n'arrange rien. Du jamais vu à Robert-Debré !

La direction précédente avait mis 3 années pour nous agacer puis faire la démonstration qu'ils/elles n'écoutaient RIEN.

Eux, puisque les femmes sont mises de côté, auront mis seulement 3 mois à affiché leur mépris ! C'est zéro réunion avec les éluEs en dehors de leurs obligations selon les possibilités de chez doodle ! Les prochainEs mettront simplement 3 jours à couper la communication.

Afin que cette direction rédige les propositions pour évaluer si la grève continue, c'est des relances ! Et des relances !

Des jours et des jours de grève ! La carte de l'épuisement est mise en place. La direction découvre la vraie vie à chaque nouvel épisode ! Organisons une remise de prix pour les plus RIGOLOS ! Parce que cette direction ressemble à une farce.

Dans ce contexte, revendiquons « + de CHIP'S à la CANTINE ! ».

ACTION [#14Janvier2020](#) [#HôpitalRobertDebré](#) [#AHPH](#) [#Paris19](#)

Action parking gratuit pour les familles des patientEs dans le cadre du rejet de la réforme retraite

Tous ensemble pour la justice sociale !

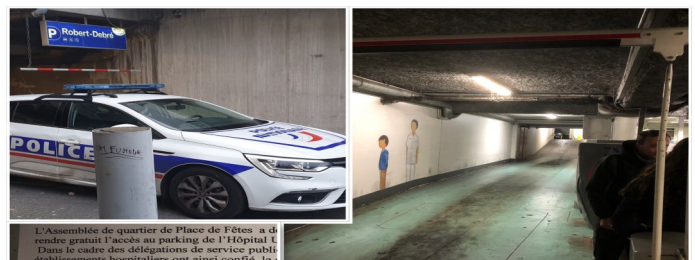
Une première la POLICE intervient pour SAUVER

l'argent des parkings !

Alors que chaque jour, l'hôpital se fait malmener !

Ce monde n'est pas le nôtre !

CGT/collectif Place des Fêtes



L'Assemblée de quartier de Place de Fêtes a décidé de rendre gratuit l'accès au parking de l'Hôpital ! Dans le cadre des délégations de service public établissements hospitaliers sont ainsi confiés à la VINCI dont les actionnaires : Black Rock, Amundi, Qatar Holding... et d'autres.

Une MAIN MISE ABJECTE qui contraint :
NON SEULEMENT. Les familles des personnes hospitalisées à devoir payer, de jour comme de nuit, le parking afin de visiter leurs proches
MAIS ÉGALEMENT. Aux employés de l'Hôpital à prendre un abonnement payant pour garer leurs véhicules sur le lieu de travail.

STOP AU RACKET

JUSQU'OU ALLONS-NOUS LAISSEZ LA MARCHANDISATION DE LA VIE OPÉRER ?

EXIGEONS L'ACCÈS LIBRE ET GRATUIT AUX ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS PUBLICS

SOUTIEN aux 21 personnes condamnées à des peines de prison fermes pour dégradation d'un péage à Narbonne, symbole de ces délégations de service public abusives au profit de gestionnaires privés.

Les Tarifs « DE LA HONTE » applicables au 01/01/2019

5 min > 0,90€ ; 1h > 3,60€ ; 3h > 10,80€ ; 24h > 18,00€

Jour suppl. (sur forfaits 8 à 13 j.) → 6,00€

Forfait Week-end - vend 14h à lundi 9h → 29,00€

Forfait 5 jours: 59,00€ ; Forfait 1 semaine: 77,00€.

Décidons/Agissons collectivement, faites-vous connaître...

Nos RETRAITES valent mieux que leurs profits

Public/Privé : 1993 Retraite à 60 ans Passage de 37,5 ans à 40 ans de cotisations Calcul sur les 25 meilleures années (pour le privé).

2003 Retraite à 60 ans 41 ans de cotisations (privé et public) Calcul sur les 25 meilleures années (privé)

2012 Retraite à 62 ans 42 ans de cotisations (privé et public) Calcul sur les 25 meilleures années (privé)

Réforme Macron Retraite à 64 ans 43,5 ans de cotisations Calcul sur l'ensemble de la carrière (privé/public)

Fonction publique/CNRACL :

Actuellement Calcul sur les 6 derniers mois

Réforme Macron Calcul sur l'ensemble de la carrière

Perte de 38% selon les organisations syndicales

+ de trimestres TRAVAILLER +

- 38 % Pour GAGNER -

Pension de réversion privé/public :

Un couple à la retraite

M. TRUC : 1000 e

Mme TRUC : 1000 e

Total : 2000e

En 2019 : M. TRUC décède, Mme

TRUC : 1000e. Réversion de M.

TRUC (54%) : 540e

Total : 1540e

Réforme MACRON : En 2019 : M. TRUC

décède Mme TRUC 1400e

(70% du revenu global) **uniquement à partir de 62 ans**

Attention : Si Mme TRUC se remarie, elle ne touchera que ses **1000e**

Pension de retraite minimal (minimum contributif) : Aujourd'hui, sans conditions, C'est **867e pour une personne seule**

Réforme Macron : 1000e à condition d'avoir cotisé 43 ans minimum au SMIC sans période d'inactivité... Quel cadeau !

Les chiffres parlent l'eux même, ce GOUVERNEMENT :

Détruit le système de retraite par répartition pour tendre vers une retraite par capitalisation, ou travailler au-delà de 65 ans pour atteindre les mêmes niveaux de retraite qu'aujourd'hui !

INSEE 2017 : 13 ans d'écart d'espérance de vie entre un cadre et un ouvrier ...

Une loi d'angoisse et de chaos

La valeur du point ? ni annoncée ni garantie (art. 9)

Cette valeur sera fixée par le conseil national de la Caisse nationale de retraite universelle (CNRU), mis en place en décembre 2020... D'ici là, mystère.

L'âge de départ ? aléatoire (art. 10)

Le système par points élimine la notion d'âge, il l'individualise.
Le bonus/malus sera déclenché selon un âge aléatoire. Décidé par le conseil d'administration de la CNRU.

La règle d'or carcan financier (art.55)

14% du Produit Intérieur Brut pour toujours, et dans tous les cas.
C'est l'instrument de la baisse des pensions.

85% pour du SMIC net ? pour 43 ans pleins (art .40)

Cette promesse de la loi Retraite de 2003 n'engage que celles et ceux qui y croient.

Épargne... bientôt obligatoire (art.64)

« Le secteur de l'assurance est appelé à se mobiliser ». L'ordonnance ratifiée par la loi favorise l'épargne retraite, définie par la loi Pacte comme un flux vers la Bourse.

Appauvrir la Sécurité sociale (art.13)

10 000 € par mois ouvrent une cotisation de 2,8% manque à gagner = 67 milliards pour la Sécu en 15 ans, selon l'étude de l'Agirc-Arrco.

Personnels soignants spoliés (art.36)

Les départs anticipés pour pénibilité sont confisqués au personnel hospitalier...

MALGRE LES FAUSSES ANNONCES, LA CONTESTATION GRANDIT !

Les CheminotEs et les agents RATP dépassent les **40 jours de grève**. Des grévistes rejoignent la contestation.

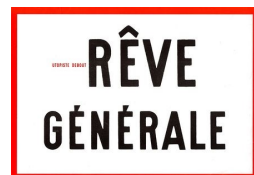
Les raffineries sont en grève depuis plusieurs jours, l'action bloque les entrées et sorties de carburants.

La Banque de France a démarré depuis le 14 janvier une grève qui perturbe des centres de gestion : c'est l'inquiétude sur une pénurie de billets aux distributeurs.

Les enseignantEs se réunissent en AG pour voter la grève : les promesses du gouvernement sur une hypothétique revalorisation de **leurs primes n'y change rien !**

Les lycéenEs/étudiantEs sont **DÉTERDS**, les **POMPIERS** aussi ! **Les actions continuent !**

L'Opéra de Paris a refusé la « clause du grand père » du premier ministre et continu la grève pour eux et pour les générations suivantes, la contestation **chez les avocats** est historique : la ministre est interpellée à chacun de ses déplacements...



Nous, hospitaliers, avons aussi tout à perdre avec ce projet de loi.

Fin de la catégorie active (départ anticipé à 57 ans), fin du calcul de la pension sur les 6 derniers mois, fin des bonifications pour les enfants et diminution des pensions de réversion, l'addition de décotes pour ceux qui n'atteindrons pas l'âge d'équilibre... Chaque mois, c'est des centaines d'euros en **MOINS**, la **misère nous guète !** Après l'**adoption de la rupture conventionnelle** dans la Fonction Publique il y a quelques semaines que va-t-il rester de notre statut ? Plus rien si on perd notre régime spécial de retraite et la CNRACL.

Le gouvernement ment sur sa réforme et son faux retrait de l'âge pivot à 64 ans.

Dans sa lettre du 11 janvier, le premier ministre écrit le contraire : « le projet de loi prévoira que le futur système universel comporte **un âge d'équilibre** ». Et plus loin à propos de la pseudo-conférence de financement avec les organisations syndicales, « Dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, le gouvernement, [...] prendra **par ordonnance** les mesures nécessaires pour atteindre l'équilibre d'ici 2027 ».

L'article 64 du projet de loi indique : « Le secteur de l'assurance est appelé à se mobiliser, afin que le recours à ces véhicules (plans d'épargne privés) se généralise ». CQFD !

Voilà la vraie raison de la réforme voulu par le président des riches : ouvrir grand

la porte à la spéculation financière sur nos retraites, aux Black Rock (légion d'honneur par Macron !) et autres fonds de pension qui vont briser la Sécurité Sociale. Depuis 1945, la Sécu a permis les CHU, les avancées médicales les plus importantes et un des systèmes solidaires le plus efficace au monde. Les hospitaliers le savent bien.

Nous l'avons tous bien compris, il nous faut être plus nombreux en grève à partir de maintenant... En grève tous les jours, week-end compris avec les gilets jaunes. Déterminés pour GAGNER !

Qu'en pensez-vous ?

Est-ce que vous en discutez avec vos collègues ?

Comment vous organisez vous dans vos services ?

**JE LUTTE
DES CLASSES**

#ORGANISONS LA MOBILISATION à RDB

Le CIH (médecin/cadre/Personnel Non Médicaux/syndiquéE/pas syndiquéE) organise **1 assemblée générale par semaine**. Venez **participer/échanger/voter** pour ensemble construire et décider des moyens à mettre en œuvre pour la survie de l'hôpital public qui reste le seul rempart de celles/ceux qui n'ont RIEN. Les chefs comme les responsables DMU menacent de démissionner de leur fonctions administratives. C'est le moment de trouver ensemble des moyens d'actions pour que CHANGEZ la DONNE. Une diversité d'opinions/d'avis s'expriment ! Profitons du débat et poursuivons TOUS ENSEMBLE ...

Vendredi 24 janvier 2020, en MANIF

Rien ne s'oppose, tout se CONJUGUE

Départ collectif prévu devant l'hôpital

Email : syndicat.cgt.rdb@aphp.fr

Nous suivre



Notre site : <http://robertdebre.reference-syndicale.fr>

#INFO CGT Robert-Debré APHP

La CGT a demandé l'organigramme APHP7/direction/DMU, les coordonnées de cette organisation. C'est le PSHITTTT ! Rappelons qu'au séminaire organisé en mi-2019, la CGT avait bien prédit qu'ajouter **une couche au 1000 feuilles** participerait au **grand Bazard** !

Question : La CGT a demandé un document comprenant le lexique/les taux/les calculs de l'ensemble des primes à l'APHP ?

Pour mieux comprendre nos rémunérations. Nous intervenons aussi sur les difficultés concernant la réception de ces fiches de paie.

Réponse : *Martin HIRSCH, Directeur général de l'AP-HP : Oui, il doit être possible de faire une petite fiche décrivant chaque prime/élément de rémunération. Cela sera utile pour tout le monde. Sur le délai de distribution des feuilles de paie, il me semblait qu'il y a eu un mieux par rapport à l'année précédente et il faudra qu'on puisse passer à l'envoi dématérialisé.*

Question : La CGT l'a formulée à la direction générale de l'APHP :

« Les heures supplémentaires : souhait du personnel de les obtenir 1 mois après les avoir faites. Cela participerait à l'attractivité qui manque sur nos hôpitaux ».

Réponse : « les services de paie attendent le début du mois M+1 afin de traiter l'ensemble des heures supplémentaires réalisées sur le mois M. Compte tenu du calendrier de clôture de paie, relativement contraint pour laisser le temps aux gestionnaires de vérifier les variables de paie, la prise en compte des heures réalisées intervient effectivement sur le mois M+2. Il s'agit d'un décalage de trésorerie qui n'a pas de conséquence sur le revenu des agents. »

A Robert-Debré APHP, la direction a bien du mal pour appliquer ses propres règles. Surement lié à la restructuration masquée à la DRH ! Pour mieux faire, **la traçabilité reste le seul recours**. C'est pourquoi, **envoyer des courriels** à votre encadrement/gestionnaire/DRH, en mettant les dates et le nombre d'heures copie au syndicat pour celles/ceux qui le souhaitent ...

La CGT a demandé les tableaux de primes pour le second semestre, SANS REPONSE !

La CGT a demandé la prime recette pour les collègues AFS/TE, SANS REPONSE ! Une nouvelle réunion sur les conditions de travail est prévue. Alors que l'hôpital prend en charge les patientEs, des **MOYENS HUMAINS et MATERIELS** doivent être attribués aux collègues en charge **d'encaisser pour nous faire vivre**.

Face à la carence de **médecin du travail** en fin d'année 2019. **2 Danger Grave et Imminent** sont déposés en **CHSCT puis le signalement par la CGT au PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE**. C'est donc à partir de janvier 2020, c'est 2 vacations de médecins du travail + l'arrivée d'1 médecin du travail en février. Remercions les collègues IDE/PSYCHOLOGUE qui ont fait tourner le service malgré la carence réglementaire. **Notre santé au travail n'a pas de prix !**

Concernant la facturation de la crèche au delà des 12H. Exigeons du Directeur Monsieur BOUSQUIE l'application de la décision de Martin HIRSCH lors sa venue à Robert-Debré, **pas de facturation au delà des 12H**, l'informatisation ne peut pas **remettre en cause la parole du DG**.



Concernant **le service technique**, c'est la pénurie d'ouvrierEs avec des départs à la retraite. Demandons une bonification pour ceux qui partent après plusieurs dizaines d'années de service, les gratifier en fin de parcours n'est pas un luxe ! La DRH a proposé des rendez-vous individuels pour évaluer. Exigeons **l'ascenseur social à travers les grades**, une réelle évolution de carrière. Pour fidéliser les arrivantEs, la garde technique est une des solutions, ce qui participerait à l'amélioration de celles/ceux en poste comme au bon fonctionnement de l'hôpital. Des réponses sont attendues à la prochaine rencontre.

Face à l'absence de visibilité, la carence de documents, les non réponses, des interlocuteurs/trices quasi inexistantEs. Le CHSCT a diligenté **2 expertises** (agrées ministère du travail).

La 1er aux ARCHIVES : alors que les directions précédentes s'étaient engagées à le dé-préciser, organiser, moderniser. Le temps passe et REPASSE, sans réelles avancées ! L'objectif est bien qu'un plan d'actions soit mis en place avec un calendrier pour améliorer les conditions de travail et son fonctionnement.

La 2ème en ORL : Issu d'une restructuration, il y a 2 ans. Un nouveau projet est imposé par le haut à n'importe quel prix, les premierEs concernéEs ont été misEs sur la touche. C'est pourquoi, ils/elles se sont mobiliséEs autour du CHSCT afin de mieux comprendre. Parce qu'un projet sans discussion n'est pas légal, parce que les collègues ne sont pas qu'une variable d'ajustement économique et que le code du travail existe encore, un projet doit être transparent, documenté puis discuté en instance avec les éluEs/collègues.